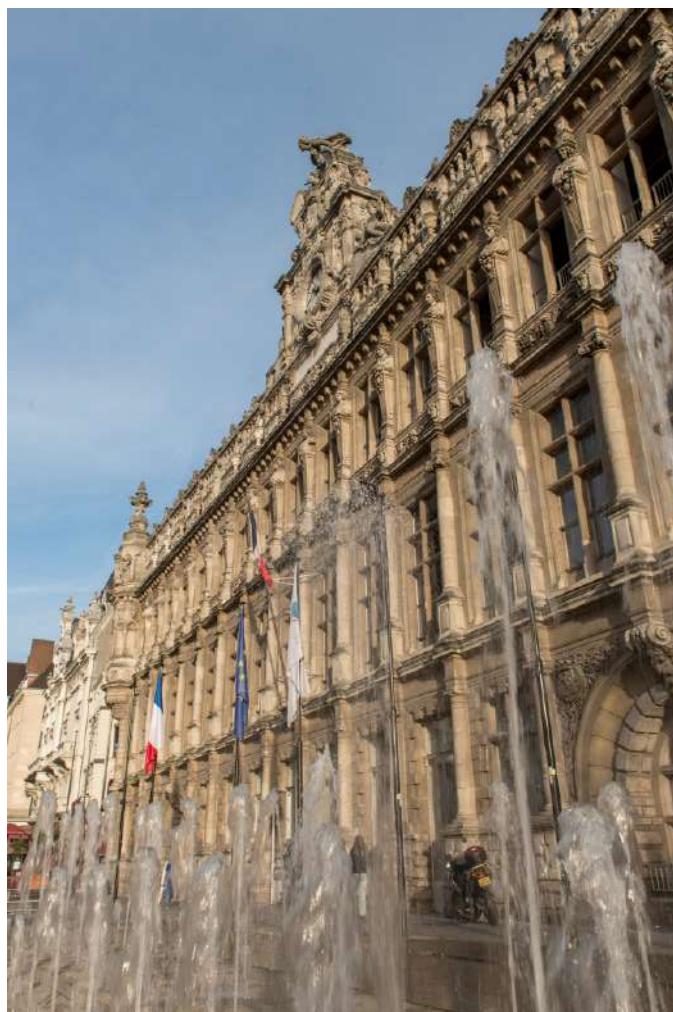




DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2025

à retourner par Mail à l'adresse suivante :

subventionassociation@ville-valenciennes.fr

avant le **13 septembre 2024** accompagné des pièces justificatives

Votre association est à caractère (ne cochez qu'une seule case) :

Sportif
Culturel
De santé
Patriotique

Social
Festif
Environnemental

Humanitaire ou philanthropique
Commerce
Education jeunesse

Budget prévisionnel 2025 de l'association

1-1

Association :

Date de début d'exercice :

Date de fin d'exercice :

(préciser impérativement l'exercice de l'association :

année civile : 01/01/2025 - 31/12/2025, OU année scolaire 01/09/2024 - 30/08/2025, ou autres)

CHARGES	MONTANT (En €)	PRODUITS	MONTANT (En €)
60 – Achats		70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		74- Subventions d'exploitation	
		Etat (détailler) :	
		-	
61 – Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation			
Assurance		Région :	
Documentation		Département :	
		Intercommunalité(s) (détailler) :	
		-	
62 – Autres services extérieurs		-	
Rémunération intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune(s) (détailler) :	
Déplacements, missions		- Ville de Valenciennes	
Services bancaires, autres		-	
		-	
		-	
63 – Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
		Fonds européens (détailler) :	
		-	
64 – Charges de personnel		Remboursement emplois aidés :	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics (détailler) :	
Charges sociales		-	
Autres charges de personnel		-	
		Aides privées (détailler) :	
		-	
		-	
65- Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		<i>Dont cotisations, dons manuels, legs</i>	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises / amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mises à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

L'association sollicite pour 2025 une subvention de fonctionnement en numéraire de : €

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier

2-1

Vous devez joindre :

Cocher les pièces communiquées



1	Le dossier « Présentation de l'association » incluant si première demande ou changement : - les statuts à jour de l'association ; - le récépissé de déclaration en préfecture.
2	Liste des membres du bureau de l'association et de son Conseil d'Administration
3	Les comptes annuels 2023 certifiés (bilan + compte de résultat détaillés et annexe)
4	Le Rapport du Commissaire Aux Comptes (CAC) 2023 si votre association a perçu plus de 153 000 € de subventions publiques ou de dons.
5	Le rapport d'activité 2023
6	Le Procès-Verbal signé de l'Assemblée Générale 2024 . Il doit comprendre obligatoirement le vote du bilan d'activités 2023, le vote du bilan financier 2023 et le vote du bureau s'il y a un changement.
7	Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
8	Une attestation d'assurance Responsabilité civile
9	Si le dossier n'est pas signé par un représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
10	Le contrat d'engagement républicain complété et signé

Format d'envoi :

- un fichier = une pièce justificative (et non un seul fichier global regroupant toutes les pièces).

NB : toute demande de subvention $\geq 23\,000$ € fera l'objet d'une convention signée avec la Ville.

Budget prévisionnel 2025 de l'association

Motivation de la demande de subvention

2-2

Pour mieux apprécier le montant de subvention de fonctionnement demandé, merci de motiver en quelques mots votre demande :

Déclarations sur l'honneur

3-

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

(Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci).

Je soussigné(e), (nom et prénom)représentant
légal de l'association

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférents ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- **Demande une subvention de fonctionnement de : €**
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée conformément aux coordonnées bancaires (RIB) communiquées en pièces justificatives.

Fait, à le

Signature du représentant légal :

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.